

La Principale

Aux

Parents d'élèves

Angoulême, le lundi 31 août 2020

Objet : Protocole sanitaire

Madame, Monsieur,

Le collège Henri Martin a le plaisir d'accueillir vos enfants à l'occasion de la rentrée des classes à compter du mardi 1<sup>er</sup> septembre.

Le protocole sanitaire (publié sur le site du collège), établi par le Ministère de l'Education Nationale permet d'envisager l'accueil de tous les élèves selon l'emploi du temps ordinaire et dans le strict respect des prescriptions des autorités sanitaires. Je vous remercie d'en prendre connaissance.

Dans ce contexte, il est important de souligner quelques informations importantes :

⇒ **Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel.** Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants au collège en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition des symptômes évoquant le COVID-19 chez l'élève ou sa famille. Les personnels doivent appliquer les mêmes règles.

⇒ Le port du **masque est obligatoire pour tous.** Les parents fournissent les masques à leur enfant, en raison de deux masques par jour, rangés dans des pochettes plastiques individuelles.

Le jour de la rentrée, chaque enfant recevra deux masques en tissu (dotation du département).

⇒ Les élèves se laveront les mains dès leur arrivée dans la classe à la première heure de cours ainsi que plusieurs fois par jour. Chaque salle est équipée de gel hydro alcoolique.

⇒ Un plan de circulation est mis en place dans les locaux du collège.

⇒ Le nettoyage et la désinfection des locaux ainsi que les surfaces les plus fréquemment touchées seront assurées plusieurs fois dans la journée.

⇒ La demi-pension est assurée. Le lavage des mains est obligatoire à l'entrée du réfectoire et à sa sortie. Une disposition en îlots a été mise en place.

⇒ L'accès du collège aux familles est soumis au respect du protocole sanitaire. Il est recommandé aux parents d'anticiper les sorties des enfants, en adressant un mail ou un courrier à la vie scolaire et de respecter les horaires de sortie. Si vous devez venir chercher votre enfant, merci de limiter l'accès dans le collège à un seul responsable légal.

Après une période particulière, les équipes pédagogiques et éducatives du collège sont mobilisées pour accueillir et accompagner vos enfants pour leur réussite.

Je vous souhaite une très bonne année scolaire et je reste à votre disposition pour toute question complémentaire.

C. GAUDY  
Le Principal  
COLLEGE HENRI MARTIN  
16320 VILLEBOIS-LAVALLETTE